



# fenêtres sur cours pas de calais

**Journal Départemental du SNUipp-FSU**  
**Syndicat majoritaire de la profession**  
**Dans la 1ère fédération de la Fonction Publique**

SNUipp Pas de Calais  
Maison des sociétés  
16 rue Aristide Briand  
62000 Arras  
tél/fax : 03 21 51 72 26

ROYE PIC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Date de dépôt : 04/04/22

Date limite de distribution : 08/04/22

## Sommaire

### Edito

(p. 2)

### Un syndicalisme de lutte et de transformation sociale

(p. 2 à 5)

### Dossier « Inclusion »

(p. 6 à 9)

### Mouvement Carte scolaire

(p. 10)

### Formation initiale

(p. 11)

### Dossier « ATSEM »

(p. 12 à 15)

### Adhésion

(p. 16)



## PERSONNELS DE L'ÉDUCATION

# CONTRE



UNE ÉCOLE DE  
L'EXCLUSION



UNE ÉCOLE INSTRUMENT DE  
PROPAGANDE  
POUR UNE IDÉOLOGIE  
REACTIONNAIRE



LA CASSE DU  
SERVICE PUBLIC  
LAÏQUE ET GRATUIT  
D'ÉDUCATION

# TOUTES ET TOUS ENSEMBLE CONTRE L'EXTREME DROITE



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN



**SNUipp**  
**FSU**

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Avril 2022

... Ensemble, dans l'équité et la transparence, pour de nouveaux droits !

## 5 ans, ça suffit !

**5 ans de politique éducative néo-libérale, ça suffit !** Dès son élection, la mesure phare du président Macron était le dédoublement des classes de GS/CP/CE1 en Education Prioritaire afin qu'aucune classe ne dépasse 12 élèves. Que s'est-il passé ? La première année, dès qu'une classe comptait 13 élèves, il y avait ouverture. Mais à quel prix ? Tous les dispositifs « Plus De Maitres Que De Classes » ont été abandonnés, alors que ceux-ci étaient appréciés par les personnels. Puis progressivement, d'année en année, le « 12 élèves maximum » s'est transformé en 13, puis en 14, et cette année en 15 voire 16 ou 17. *De la poudre de perlimpinpin ?* A ce rythme, si cette politique continue, **ces classes allégées redeviendront des classes normales dans peu de temps !** Quant à l'avenir des REP et REP+, et son corollaire d'injonctions, de parts variables d'indemnités très opaques et de fin annoncée des REP, *je vous fiche mon billet* qu'il est bien incertain...



David Blothiaux, Alexandra Dehouck, Maxime Vasseur  
Co-secrétaires Départementaux  
du SNUipp-FSU 62

**Le ministère a remis en place des évaluations nationales notamment en CP et CE1.** Ces évaluations, inutiles et chronophages, sont désormais complétées par des évaluations des écoles où l'on demande aux élèves et aux parents d'évaluer les enseignant-es ! C'est un outil managérial mis en place par le Conseil d'évaluation de l'école (CEE, créé en 2019 à la botte de JM Blanquer, en remplacement du CNESCO indépendant...), présenté comme « un pilotage plus efficace du système éducatif ». En voilà bien des *carabistouilles* !

Lors de sa visite à Marseille l'an dernier, **Emmanuel Macron a évoqué l'idée croquignolesque d'une expérimentation permettant aux directeurs d'école de choisir leur équipe enseignante.** Une expérimentation dans la droite ligne du statut du directeur / supérieur hiérarchique qui se met en place avec la loi Rilhac, qui fait entrer l'école dans un système libéral où les critères subjectifs et le clientélisme pourront prendre toute leur place. De même, le *truchement* de la scolarisation obligatoire dès 3 ans a permis de renforcer le financement public des écoles maternelles privées.

La mise en place des PIAL fait entrer durablement les AESH dans la précarité avec de plus des salaires indécentes. Un point d'indice gelé depuis 2017 et une inflation en hausse, complétée par une réforme des retraites réactionnaire toujours dans les cartons ont de quoi fortement nous inquiéter... **Non, vraiment, 5 ans ça suffit !**

## Engagé-es au quotidien

... Un syndicalisme de lutte et de transformation sociale

### Syndicalisme et politique : la double besogne syndicale

*Circulez, il n'y a rien à voir ! Ah bon ?...*

A l'approche des présidentielles, une idée court selon laquelle les organisations syndicales n'auraient pas leur mot à dire, et surtout, devraient s'abstenir de commenter les programmes des candidats et d'apporter leurs contributions. Encore moins proposer et être force d'idées.

Que nenni ! Il s'agit là d'une contre-vérité historique et d'une méconnaissance de l'histoire du syndicalisme en France et en Europe.

### La double besogne syndicale

Le syndicalisme de transformation sociale construit son action autour d'une double besogne : la défense individuelle et collective des salariés d'une part, un projet de transformation



Pour les salaires  
Arras, le 17 mars 2022

# Engagé-es au quotidien

## ... Un syndicalisme de lutte et de transformation sociale

sociale d'autre part, les deux besognes étant étroitement liées. Les mandats construits collectivement qui encadrent l'action syndicale s'appuient sur des valeurs communes. Il ne s'agit pas d'une vue étriquée, mais au contraire d'une vue généreuse, humaniste et émancipatrice de la société et des individus.

Vos délégué-es du SNUipp et de la FSU sont à vos côtés pour les questions de carrière et vous défendent en cas de problème à différents niveaux : école, circonscription, départemental, académique et national.

Mais leurs positionnements et leurs prises de paroles ne sont pas hors-sol : l'école et le métier ne tournent pas en vase clos. Ils font partie d'un système régi par des budgets, des politiques qui ont la main sur les financements, les recrutements de personnels, les orientations éducatives à prendre. L'école n'a pas qu'une mission d'enseignement et de transmissions des savoirs, elle a aussi pour mission de former des citoyen-nes éclairé-es, émancipé-es. Pour toutes ces raisons, l'action syndicale ne peut pas exister et jouer son rôle sans s'appuyer sur un projet de transformation sociale construit et réfléchi collectivement.

### *C'est pourquoi la Politique, est l'affaire de toutes et tous, y compris des syndicats !*

Le syndicalisme est un contre-pouvoir, essentiel et indispensable à la vie démocratique en France. C'est parce qu'il représente démocratiquement les travailleurs du public et du privé qu'il est légitime à porter un regard critique sur des programmes et décisions qui auront des conséquences sur l'ensemble des personnels, peu importe le candidat qui les défend. C'est parce qu'il joue son rôle et porte des projets de transformation sociale qu'il existe, indépendamment de tout parti politique.

Le SNUipp et la FSU portent dans leurs mandats et les valeurs qu'ils défendent la lutte contre toute idée d'extrême – droite, visant la stigmatisation d'individus selon leurs origines, leur religion, leur prénom, leur couleur de peau, qui seraient à l'origine de tous les problèmes... plutôt que d'en chercher la source, c'est-à-dire les dysfonctionnements d'une société individualiste, ancrée dans une économie de marché libérale et mondiale au détriment des peuples et de l'intérêt collectif.



*Manifestation contre la guerre en Ukraine  
Lille, le 26 février 2022*



*Journée de lutte pour les droits des femmes  
Arras, le 8 mars 2022*



*Avec les collègues de l'école Jean-Macé à Lens  
Hôtel de ville de Lens, le 16 mars 2022*



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Paris, le 15 MARS 2022

Le directeur du cabinet

Madame et Messieurs les Co-Secrétaires départementaux,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation de l'école Macé de Lens.

Attentif à l'objet de votre intervention, le ministre m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer de l'entière mobilisation de l'ensemble des services pour offrir à tous les élèves un cadre d'apprentissage sûr et respectueux des exigences en matière de santé, d'hygiène et de sécurité.

La question et l'entretien des écoles maternelles et primaires relèvent de la compétence de l'État. Je n'ai pas manqué de transmettre votre correspondance à l'ensemble des services concernés au sein du ministère de l'Éducation nationale, et Madame la rectrice de la région académique de la Normandie.

# Engagé-es au quotidien

... Un syndicalisme de lutte et de transformation sociale

## #17 mars : Jeudi noir pour l'Education nationale

Entre un manque évident de considération, une succession de réelles provocations et une absence totale de reconnaissance pour le professionnalisme des enseignant-es, qui depuis 2 ans, tiennent l'école à bout de bras, sans moyens ni protection, avec des conditions de travail déplorables, des candidats à la présidentielle semblent avoir ciblé notre profession déjà en souffrance, et vouloir signer la mort de l'Education nationale.

### #stopProfBashing

#### Yannick Jadot, les vacances scolaires et la révision des obligations de service des enseignant-es

« Tous les pays qui obtiennent de meilleurs résultats scolaires que nous ont moins de congés scolaires ». Sauf que les faits donnent tort aux propos tenus par Yannick Jadot. Avec ses sept semaines de congés d'été, la France fait partie des pays très raisonnables. Si l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre octroient 6 semaines de congés, ce n'est pas le cas des autres pays européens qui ont des vacances d'été beaucoup plus longues : 13 semaines en Albanie, en Turquie et au Portugal, 12 ou 13 en Italie, voir 15 en Bulgarie. Au total, 35 systèmes éducatifs européens sur 44 ont des congés d'été plus longs que les nôtres.

**Enfin, la France fait preuve d'exception par la faible durée de ses congés, autant que par le niveau très bas des salaires des enseignants parmi les pays de l'OCDE.**

#### Emmanuel Macron et son « pacte pour les enseignants » rétrograde

« On est prêt à augmenter substantiellement les professeurs. Ils sont prêts à aller vers de nouvelles missions [...] C'est difficile de dire qu'on va mieux payer tout le monde y compris ceux qui ne sont pas prêts à faire plus d'effort. »

**Dans ses annonces, le président-candidat avance plusieurs mesures choquantes qui annonceraient la mort de l'Education nationale :**

- L'Education deviendrait territoriale et non plus nationale, les établissements auraient notamment plus d'autonomie dans le recrutement des enseignant-es,
- L'évaluation des enseignant-es serait faite en partie par les parents d'élèves et rendue publique,
- Les résultats des élèves seraient publiés classe par classe, école par école et accessibles aux parents pour qu'ils puissent comparer.
- Le salaire serait versé au mérite.

Ces mesures vont à l'encontre des droits des personnels. En effet, si on les associe avec la loi de transformation de la Fonction publique et la disparition des commissions paritaires concernant les promotions et les mutations des personnels, il s'agirait du traitement totalement opaque et sans critères objectifs de la gestion individuelle des carrières : salaires, indemnités, mouvement.

**Sans compter que le versement d'un salaire au mérite mettrait inévitablement les personnels en concurrence les un-es avec les autres,** irait à l'encontre du travail en équipes qui fait ses preuves auprès de la réussite des élèves. Quel-le enseignant-e estime être moins méritant-e que son ou sa collègue ?

Comment penser que le démantèlement programmé et en marche de l'Education nationale, le management par l'évaluation des enseignant-es, des élèves, la mise en concurrence des personnels seraient des vecteurs de mixité sociale et de réussite? **Les élèves ne sont pas des marchandises, ni les parents des consommateurs, ni les enseignant-es des fainéant-es !**

Alexandra DEHOUCK - David BLOTHIAUX



Revaloriser  
les salaires  
de  
**tous-tes** ✓  
les enseignant-es



### Appel de la FSU avant le 1er tour de l'élection présidentielle

La politique menée par Emmanuel Macron a nourri les désespérances, terreau de la progression des idées d'extrême droite. Démantèlement des outils de la démocratie sociale, démantèlement des services publics, gestion catastrophique de la crise sanitaire, atteinte aux libertés individuelles et collectives, politique très restrictive d'accueil des migrant-es, baisse de la fiscalité au profit des plus riches et des entreprises, répression de la contestation sociale, aggravation des inégalités et développement de la précarité ont caractérisé ce quinquennat et nourrissent aujourd'hui la progression des idées d'extrême droite.

**En tant que candidat, Emmanuel Macron annonce pourtant vouloir durcir cette politique** : report de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans, durcissement des conditions de versement du RSA dans une logique de « *primauté des devoirs sur les droits* », profonde transformation du système éducatif avec une attaque spécifique contre le collège, contre le recrutement par concours et contre la voie professionnelle, « autonomie » des écoles et des établissements scolaires et renforcement de celle des universités, ce qui signifie plus globalement la volonté de faire exploser tout cadre national du service public, développer les hiérarchies intermédiaires et lier les augmentations de salaires à des contreparties en termes d'accroissement de la charge et du temps de travail, et d'un statut plus précaire.

**Le Rassemblement National adopte une stratégie de dissimulation** en se présentant comme un « parti respectable » nourri par la colère sociale et qui récupère opportunément les thématiques sociales (retraite, allocation aux adultes handicapé-es, minimum vieillesse, pouvoir d'achat, « défense » des services publics) ce qui n'est qu'un leurre pour cette extrême droite afin de capter des voix de salarié-es frappé-es par les politiques néolibérales et des choix austéritaires qui se succèdent depuis des années.

**Le parti « Reconquête » ne fait pas semblant et ne cache pas ses positions qui reprennent celles du Medef.** Son candidat est directement le produit des puissants qui l'ont créé comme personnage médiatique. Profondément misogyne, ses discours induisent un potentiel danger pour les droits des femmes. Obsédé par sa haine des immigré-es et des musulman-es, il essaie de détourner la colère populaire en créant des boucs-

émissaires, fantasmant un monde qui n'a jamais existé où les seules différences seraient la couleur de peau ou la religion. Ces deux partis d'extrême droite représentent un danger immense pour la démocratie : ils sont en outre porteurs de graves menaces envers notre société, notamment pour les personnes issues de l'immigration.

**Les idées de haine et d'exclusion ne sont malheureusement plus le monopole de ces deux partis d'extrême droite**, elles se sont largement diffusées, les droites tentant de rabattre une partie de l'électorat potentiel de l'extrême droite, et participent d'une atmosphère délétère. C'est aussi parce que nos métiers sont au service de l'intérêt général que nous n'acceptons pas de voir les objectifs de justice sociale et d'égalité remis en cause par la diffusion des idées d'extrême droite : que ce soit dans les services publics ou dans les entreprises privées, nous voulons travailler à l'égalité de traitement, à l'émancipation, au vivre ensemble, pas à la division et à l'exclusion.

**La FSU appelle donc d'une part à se saisir du moment électoral pour que partout, ses revendications s'expriment et soient prises en compte par les candidat-es**, sur la base du manifeste qu'elle a publié et qui porte entre autres plusieurs urgences incontournables : investissements dans les Services Publics, retraite à 60 ans à taux plein, égalité femmes-hommes dont l'égalité salariale, politique d'accueil de tou-tes les réfugié-es, changement de politique économique et sociale pour faire face à l'urgence climatique.

**D'autre part, la FSU appelle à aller voter massivement au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle le 10 avril 2022.** Nous avons besoin que les idées et revendications du monde du travail que nous représentons se fassent entendre aussi dans les urnes. Pas une voix ne doit se porter pour l'extrême droite !

**Dans ce contexte, la FSU avant comme après les élections, poursuivra ses mobilisations et ses combats.**

Elle appelle à tout faire d'ici l'élection en tant que citoyen-nes et militant-es, et au moment de l'élection en tant qu'électrices et électeurs, pour que les politiques néolibérales visant notamment à réduire les services publics ou à les détruire et plus encore les projets d'extrême droite, soient battus.



## ... Exigeons un mouvement transparent et équitable !

### Une carte scolaire qui manque d'ambition !

La FSU était la seule organisation syndicale à voter CONTRE le projet de carte scolaire pour la rentrée 2022. Pourquoi ?

**POURTANT** malgré une baisse démographique réelle, nous avons une dotation positive de 4 postes. **MAIS** avec 77 fermetures pour 29 ouvertures, **c'est bien 48 postes devant élèves qui sont supprimés.**

**POURTANT** une attention est portée aux directeurs et directrices d'école, car 34 postes seront utilisés pour améliorer leur quotité de décharge. **MAIS** cela concernera surtout les écoles à 8 classes et +, **les directeurs et directrices de petites écoles n'auront rien malgré la charge de travail de plus en plus importante.** De plus, aucune annonce n'a été faite pour un recrutement de personnels administratifs pour les aider dans leur travail.

**POURTANT** les moyennes d'élèves par classe semblent diminuer. **MAIS** les moyennes cachent une grande disparité entre les classes allégées et celles qui ne le sont pas. De plus, **les élèves de 2 ans qui seront présents dans les écoles ordinaires ne sont pas pris en compte** et dans son argumentaire pour fermer ou ne pas ouvrir, des propositions de l'administration de cours doubles ou triples, avec parfois 2 élèves d'un niveau pour les construire nous sont expliquées.

**POURTANT** la situation sanitaire a mis en évidence le problème du remplacement dans l'Education Nationale **MAIS aucun poste de remplaçant n'a été créé** alors qu'en temps normal il peut y avoir une centaine de classes non remplacées par jour durant l'hiver.

**POURTANT** la situation sanitaire a mis à mal les enseignements et a été défavorable aux élèves les plus fragiles **MAIS aucun poste de RASED n'a été créé.** Quant à la formation mis à part 1 poste de CPC ASH, aucun poste de CPC généraliste et **aucun poste de CPC spécialisé n'a été créé pour améliorer la formation dans les circonscriptions.**

**POURTANT** une promesse de notre ministre était que toutes les classes de GS/CP/CE1 soient dédoublées en Education Prioritaire et allégées en ordinaire **MAIS** ce n'est pas le cas alors le quinquennat Macron touche à sa fin.

N'hésitez pas à contacter vos délégué-es en CTSD, David Blothiaux, Alexandra Dehouck et Arnaud Delplanque pour toute demande concernant la rentrée scolaire dans votre école. Un CTSD d'ajustement de carte scolaire est toujours organisé le jour de la rentrée de septembre afin de discuter des situations exceptionnelles d'écoles ayant eu du changement depuis le vote de la carte scolaire. **Alors si vous avez eu une augmentation d'effectifs et que vos classes deviennent chargées, ou au contraire, une baisse d'effectifs et que vous craignez une fermeture, appelez-nous !**

**24**  
**max** partout

Pour des effectifs de 24 ÉLÈVES MAXIMUM dans chaque classe et 20 en éducation prioritaire



## Mouvement 2022

## ... Exigeons un mouvement transparent et équitable !

### C'est parti pour le mouvement !

Suite au Groupe de Travail sur les lignes directrices du mouvement, des changements vont encore être opérés cette année. Lors de ce GT, la FSU a regretté une fois de plus l'absence d'anticipation, voire le mépris, pour cette étape importante dans la carrière de nombreux personnels.

- **Impréparation**, car à la mi-mars, le nouveau serveur n'avait pas encore été testé. Trois semaines avant son ouverture, nous craignons des bugs informatiques. Il y en a déjà eu !

- **Impréparation**, car les organisations syndicales, suite à ce GT, ne peuvent toujours pas renseigner les collègues précisément, car rien n'a été acté et que la circulaire n'est toujours pas sortie.

- **Impréparation**, car les écoles et les postes qui se trouveront

dans les vœux groupés pour les personnels à mobilité obligatoire ne sont toujours pas définis.

- **Mépris**, car une fois encore, ces personnels seront dans l'obligation de formuler des vœux qu'ils ne souhaitent pas, ce qui est contraire à la définition même de « vœu ».

- **Mépris**, car à nouveau, les opérations du mouvement se dérouleront pendant les vacances scolaires, alors que « *Certains postes particuliers nécessitent en outre de s'informer préalablement auprès des écoles et des établissements* ».

Durant l'ouverture du serveur, le SNUipp-FSU 62 restera joignable par téléphone (03-21-51-72-26) et par mail (snu62@snuipp.fr), même pendant les vacances scolaires, pour vous apporter son aide.

### Calendrier des opérations du mouvement :

**10 juin** : résultats 1er temps du mouvement

**courant juillet** : résultat 2ème temps

**fin Août** : réajustement de rentrée

**4 au 19 avril** : ouverture du serveur

**5 mai** : diffusion des accusés de réception

**25 mai** : publication des barèmes définitifs

# Formation initiale

... Exigeons une vraie formation initiale et continue !

## Une formation initiale à la dérive



Départ de la 2ème étape  
du Roubaix-Paris

Inspection Académique, le 18 janvier 2022

La grève historique du 13 janvier aura permis de faire enfin bouger le gouvernement sur la question du recrutement des listes complémentaires. C'était une revendication du SNUipp-FSU notamment depuis le début de la crise sanitaire pour faire face aux problèmes de remplacement. **Après de nombreuses années de blocage, la mobilisation des personnels a enfin contraint le ministère à entendre cette demande. Ce sont en tout 824 personnes sur liste complémentaire qui se sont vues proposer un recrutement.**

Dans notre département, après avoir rejeté dans un premier temps la possibilité d'ouvrir des listes complémentaires, l'IA-DASEN a finalement changé d'avis lors de l'audience sollicitée par le SNUipp-FSU 62 le 19 janvier dernier. 31 collègues étaient sur liste complémentaire dans notre Académie. **Les personnes ainsi recrutées l'ont été sous statut de fonctionnaire stagiaire**, et sans que cela soit déduit du nombre de places réservées au CRPE 2022.

Cependant, cela ne peut suffire. Dans le budget 2022, aucune création d'emploi n'est prévue pour le premier degré alors que l'école a besoin d'un plan d'urgence pour réparer les conséquences pédagogiques de la crise sanitaire et de la politique inégalitaire menée depuis 5 ans.

**Le SNUipp-FSU revendique dès à présent des créations de postes supplémentaires via un collectif budgétaire notamment pour répondre aux besoins de remplacements, de postes RASED et d'une inclusion de qualité.** Dans la perspective d'une dotation globale pluriannuelle de 90 000 postes nécessaires au bon fonctionnement de l'école, **le SNUipp-FSU demande immédiatement une augmentation conséquente des places au concours 2022. Il exige également d'anticiper dès à présent l'ouverture et l'abondement massif des listes complémentaires dans toutes les académies à l'issue du CRPE 2022.**

## Fonctionnaires stagiaires : nouvelle indemnité spécifique

Pour « compenser » l'exclusion des stagiaires de la prime d'attractivité mise en place en mai 2021 et au lieu de l'étendre aux futur-es stagiaires, le ministère a fait le choix d'en créer une spécifique. Elle sera versée à partir du 1er septembre 2022. **Problème : elle sera versée au prorata du temps de service devant élèves...**

Elle ne sera donc pas versée en cas de congé maladie ordinaire par exemple, mais surtout elle ne sera pas la même selon les études réalisées par les lauréat-es du concours :

- les collègues ayant obtenu leur master MEEF seront à temps plein en classe, et toucheront donc l'intégralité de l'indemnité, soit 1 200€ (soit moins que la prime d'attractivité à l'échelon 2 ou 3 !);
- les collègues n'étant pas issu-es du master MEEF ne seront qu'à mi-temps en classe, et ne toucheront donc que la moitié de l'indemnité.

**Pour le SNUipp-FSU 62, cette indemnité doit concerner tous les personnels et être identique pour toutes et tous.** Il n'y a donc pas lieu d'opérer un traitement différencié des fonctionnaires stagiaires selon leur temps de service devant élèves !

De plus, l'attractivité du métier ne pourra s'améliorer qu'à travers un plan pluri-annuel de recrutements, des conditions de travail améliorées et une augmentation massive des salaires via le rattrapage du point d'indice, gelé quasi-continuellement depuis plus de dix ans.

Alexandre DUCROCQ



Assurer une  
**formation**  
initiale et continue  
de qualité et permettre  
**le travail en équipe**

